



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
SEINE ET MARNE

GAF COMPÉTITION INDIVIDUELLE

13 - 14 DÉCEMBRE 2025

Complexe Sportif Émilie Lepennec
Rond point de Monthéty
OZOIR-LA-FERRIERE / LÉSIGNY

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Samedi 13 décembre 2025					
Plateau A		Plateau B			
Perf Reg - 13:00			Fédérales A - 13:00		
Régionale 10-11 ans GA	6		Fédéral A 12 ans 2	14	13:00 - 14:30
Regionale 12-13 ans GA	7	13:00 - 14:50	Fédéral A 13 ans 2	10	
Régionale 14 ans 2	8			- 14:30	
PALMARES - 14:50			PALMARES - 14:50		
Régionale 15 ans 2	5		Fédéral A 10 ans 2	7	
Régionale 16 ans 2	8		Fédéral A 11 ans 2	8	15:20 - 16:50
Régionale 17 ans 2	6	15:20 - 17:35	Fédéral A 15 ans 2	6	
Régionale 18-20 ans 2	4			- 16:50	
Régionale 21 ans et + 2	7		PALMARES - 17:35		
PALMARES - 17:35			Fédérale A 18 ans et plus GAF	9	
			Fédéral A 14 ans 2	7	18:05 - 19:20
			Fédéral A 17 ans 2	3	
				- 19:20	
			PALMARES - 19:30		

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Dimanche 14 décembre 2025					
Plateau A		Plateau B			
Perf Régionales 7-8-9 - 09:00			Perf Nationales - 09:00		
Regionale 7 ans GAF	4	09:00 - 10:40	Nationale 10 ans GAF	12	09:00 - 10:40
Regionale 8 ans GAF	14		Nationale 12 ans GAF	8	
PALMARES Rég 7-8 - 10:40			PALMARES Nat 10-12 - 10:40		
Regionale 9 ans GAF	12	11:10 - 12:35	Nationale 11 ans GAF	16	11:10 - 12:54
	- 12:35		Nationale 13 ans GAF	6	
PALMARES Rég 9 - 12:55			PALMARES Nat 11-13 - 12:54		
Pause - 13:25					
Nat A Optionnel GAF Barres					
Nat A Optionnel GAF Poutre					
Nationale 16 ans GAF					
Nationale 18-20 ans GAF					
Nationale 21 ans et plus GAF					
Échauffement - 15:15					
Nationale 14 ans GAF					
Nationale 15 ans GAF					
Nationale 17 ans GAF					
PALMARES Nat 14+ - 17:25					

MÉMO

MUSIQUES

A télécharger sur DJGym jusqu'au 3 décembre 2025

FORFAITS

Via EngaGym jusqu'au 3 décembre 2025 (Au-delà, le forfait sera hors-délai, l'engagement sera dû. Un justificatif sera demandé obligatoirement pour ne pas être amendé)

ENGAGEMENTS DES JUGES (prévisionnel et nominatif)

Via EngaJuge jusqu'au 3 décembre 2025 (Au-delà, vous ne pourrez plus engager vos juges. Ceux-ci doivent être obligatoirement licenciés et recyclés)

RÉUNION DES JUGES

Se référer à l'organigramme des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES (des gymnastes, entraîneurs)

avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement)

RESPONSABLES

RESPONSABLE PLATEAU

Bénédicte BRIN

📞 06 60 26 19 10



benedictebrinpro@gmail.com

RESPONSABLES DES JUGES

Audrey FROLOIS et Maily
VASCONCELOS (samedi)

Anaëlle AIME et

Hugo LAVENTURIER

(dimanche)

📞 06 35 26 14 02

✉️ cdgym77.jugementgaf@gmail.com

ENGAGEMENTS & RÈGLEMENTS

Engagements effectués via EngaGym avant la date de forclusion :
10 novembre 2025

TARIFS

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
27 €	12 €

Règlement à effectuer avant cette même date par virement bancaire :
IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076
BIC : AGRIFRPP887

MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJGym sur l'Extranet Fédéral AVANT LE 3 DÉCEMBRE 2025.

Utilisation OBLIGATOIRE de DJGym.

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Les clefs (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJGym.

Si la musique n'est pas téléchargée sur DJGym, la clé ne sera pas utilisée et la gym devra passer sans musique.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

MATÉRIELS

Merci de prendre en considération les conditions matérielles de la compétition ci-dessous dans la préparation de vos gymnastes :

- **SAUTS** : dont 1 avec une course d'élan de 25 m et 1 avec une course de 24 m
- **BARRES** : dont 1 avec 6 m d'élan pour l'entrée et 1 avec 5 m

MONTÉE DES BARRES

Les demandes de montées de barres doivent être faites à la responsable des juges, au plus tard lors de la réunion de juge. Si la demande n'a pas été faite dans les temps, la gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur des barres.

FORFAITS

Uniquement dans Engagym

Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral

Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs

→ **AVANT LE 3 DÉCEMBRE 2025**

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement

→ **A PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2025**

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
- Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

DEMANDE DE REPÊCHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites via EngaGym

En cas de quota de qualification, les demandes de repêchage ne pourront pas être acceptées

CERTIFICATS MÉDICAUX

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat :
cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.
- Amende pour forfait hors délai sans justificatif :

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
76,50 €	15,50 €

Contrôle des licences

- OBLIGATOIRE
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible), icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement
- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs et des gymnastes
- Contrôle avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

RÈGLEMENTATION POUR LES ENTRAÎNEURS

- En individuel, 1 entraîneur pour une gymnaste et 2 entraîneurs pour 2 gymnastes ou plus par club et par agrès.
- En équipe, 2 entraîneurs max (changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement et en compétition).

Tenue sportive adaptée et identique (cf règlementation fédérale GAF)

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

RÈGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES

Se référer à la Brochure générale de la FFG et à la Brochure Technique GAF IDF : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Appel 40 minutes avant chaque tour
30 minutes max d'échauffement articulaire

	Individuelles
Performance Code FIG aménagé	Saut : les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement max Barres : 2 x 40 sec par gymnastes Poutre : 1'20 par gymnaste Sol : 7' quelques soit le nombre de gymnaste
Performance Code FFG	Saut : les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement max Barres : 1' par gymnastes (1er passage de 20 sec puis 2ème passages de 40 sec) Poutre : 1' par gymnaste Sol : 5' quelques soit le nombre de gymnaste
Fédéral A	4 minutes quelque soit le nombre de gymnastes

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Performance Code FIG aménagé :

Temps ajusté en fonction du nombre de gymnaste à l'agrès 1'20 par gymnaste.

Performance Code FFG :

Temps ajusté en fonction du nombre de gymnaste à l'agrès (si 4 gymnastes 4', si 6 gymnastes 6').

PALMARES

- Toutes les gymnastes doivent assister au palmarès.
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)
- En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'individuelle qualifiée sera celle ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès)

JUGES

Date limite pour engager les juges sur EngaGym (en prévionnel et en nominatif) : 3 décembre 2025.

Cette date limite passée, il ne sera plus possible d'engager vos juges

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra IMPÉRATIVEMENT être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JUGES

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 13 décembre 2025

Réunion de Juge à 12h - Palmarès prévu à 17h35

PROGRAMME : Performance Régional

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N2 minimum	MELUN	OZOIR	CHÂTEAU	BUSSY
N2 minimum	VILLEPARISIS	ST SOUPPLETS	CESSON	LES COUDREAUX
N2 minimum		CHELLES GYM		

JUGES

JURY 2 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 13 décembre 2025

Réunion de Juge à 12h - Palmarès prévu à 19h35

PROGRAMME : Fédéral A

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	MONTÉVRAIN	PONTAULT	BUSSY	OZOIR
N1 minimum	CHÂTEAU	VILLEPARISIS	MEAUX	MITRY
N1 minimum		LE MÉE		

JUGES

JURY 3 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 14 décembre 2025

Réunion de Juge à 8h - Palmarès prévu à 13h05

PROGRAMME : Performance Régional Poussines (Merci de bien prendre connaissance du programme et de ses spécificités)

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N2 minimum (expérimenté)	ST SOUPPLETS	MEAUX	COMBS	CHÂTEAU
N2 minimum	CHÂTEAU	OZOIR	MEAUX	COMBS

JUGES

JURY 4 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 14 décembre 2025

Réunion de Juge à 8h - Palmarès prévu à 17h45

PROGRAMME : Performance National (10/13) et Code FIG Aménagé

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N3 minimum	MEAUX	JUGE CONVOQUÉ	CHÂTEAU	OZOIR
N3 minimum	BUSSY	CHELLES GYM	ST SOUPLETS	COMBS

RÈGLEMENTATION POUR LES JUGES

Le juge doit être en possession de sa licence avec photo.

Tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSONS ou PIEDS NUS. Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).

Le juge doit être à l'heure à la réunion de juge. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).



Secrétariat

Tél : 06 73 03 50 59

Courriel : cdgym77.secretariat@gmail.com

Développement

Tél : 07 81 11 25 06

Courriel : cdgym77.developpement@gmail.com